



Déclaration au nom du
Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
Groupe ACP

par **SE Honorable Fred FONO**

Vice-Premier ministre et ministre du développement rural des
Iles Salomon

à l'occasion de la

Conférence internationale de suivi sur le financement du
développement
chargée d'examiner la mise en œuvre du consensus de Monterrey

Doha, le 1er décembre 2008

**Excellences, mesdames et messieurs,
Chers Participants,**

C'est un agréable devoir qui m'échoit de parler au nom des 79 Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique qui forment le Groupe ACP, et au nom desquels je voudrais tout d'abord exprimer mes vives remerciements au pays hôte, pour les moyens déployés afin de faciliter le déroulement de nos travaux. Notre reconnaissance va aussi bien entendu à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette conférence.

Les Etats ACP se retrouvent dans plusieurs autres regroupements qui se sont déjà exprimés ici ou qui s'exprimeront encore, mais l'ensemble unique qu'ils constituent est fondé sur certaines spécificités, connues de vous tous, qui nous commandent de nous adresser à cette assemblée en tant que groupe.

Permettez moi d'abord de vous dire que nous regrettons que le projet de document final tel qu'il se présente pour le moment, comme l'a souligné par ailleurs le Groupe des 77, ne fasse pas clairement le constat fondamental des carences apparues dans la mise en œuvre des engagements pris à Monterrey afin de s'en servir comme base pour appeler à agir différemment.

Nos pays ne peuvent ignorer ce manque flagrant de rapport clair de la part de tous les acteurs, sur les résultats atteints depuis Monterrey, que ce soit aussi bien sur la quantité que sur la qualité de l'aide déployée. Nous aimerions insister pour que nous partions de Doha avec les outils nécessaires pour un suivi méthodique des actions entreprises dans le cadre de nos engagements mutuels, aussi bien par les pourvoyeurs que par les bénéficiaires de l'aide.

Parlant de nos engagements, nous insistons pour que le texte qui sortira d'ici ne se limite pas à de vagues promesses pour les pays donateurs, alors que pour les pays en développement, on requiert un engagement pour des actions concrètes, comme des réformes en matière budgétaires qui, du reste, sont déjà réellement entreprises.

La tribune qui nous est offerte ne nous autorise pas à aller dans le détail de chacune des thématiques abordées par cette réunion mais nous aimerions tout de même relever certains éléments qui, du point de vue d'un groupe aussi diversifié et formalisé comme le notre, sont primordiales si nous voulons donner un sens réel à nos engagements.

S'agissant de **la mobilisation des ressources financières nationales** nous acceptons les engagements qui nous sont demandés pour réformer nos économies et les rendre plus aptes à générer des ressources pour le financement du développement, ce à quoi nous nous sommes déjà attelé,

notamment en matière fiscale. Il va de soi que pour encourager et soutenir cet effort les membres donateurs doivent annoncer clairement leurs intentions, les montants et le délai de mise à disposition, que nous souhaitons le plus bref, pour financer, par exemple, la modernisation et l'équipement des services des douanes et des impôts.

Pour ce qui est de **la mobilisation des ressources financières internationales**, l'apparition de mécanismes nouveaux de financements ne peut remplacer les engagements déjà pris et qui devront toujours être honorés. Le Groupe ACP est particulièrement satisfait de la reconnaissance de tous les acteurs par le rôle important que joue le transferts de fonds des migrants vers leurs pays d'origine et prend comme une évidence qu'une telle reconnaissance ne peut que mener à une harmonisation des politiques d'immigration avec les objectifs de développement.

Le Groupe ACP adhère à l'idée que le **commerce international** peut constituer un puissant moteur de développement, mais soutien qu'il doit être gouverné uniquement par des règles claires acceptées par tous. Dans ce domaine le Groupe ACP se doit de souligner la nécessité d'une cohérence des politiques commerciales avec les objectifs de développement, et invite les membres à s'abstenir de prendre des mesures relatives à l'accès au marché qui vont au delà de la nécessaire protection des consommateurs et qui ne sont pas fondées sur des conclusions scientifiques. De telles mesures, comme les réglementations relatives aux nouveaux aliments, tendent à priver les pays en développement les plus fragiles d'opportunités de diversification commerciale et de développement qui, seules, justifient leur participation aux discussions sur le commerce international.

Le Groupe ACP soutien l'appel pour la conclusion des négociations dans le cadre du Programme de Développement de Doha et demande que les intérêts particuliers de ces membres soient pris en compte. Le Groupe demande également qu'un appui conséquent soit identifié dès à présent avec des procédures d'accès facilitées afin de garantir aux pays en développement qu'ils auront les moyens de mettre en œuvre les accords commerciaux qu'ils négocient, aussi bien dans le cadre multilatéral que dans le cadre des accords de libre échange (ALE) comme les Accords de partenariat économique (APE).

Nous restons par ailleurs gravement préoccupés par le déclin ces dernières années de l'aide publique au développement ce qui constitue une menace certaine pour l'atteinte de l'objectif établi de 0.7 % du RNB.

En parler des spécificités du Groupe ACP, l'une d'entre elles réside dans la relation unique qu'il a développée depuis 1975 avec les Communautés européennes, premier pourvoyeur d'aide au développement. Cette position privilégiée permet au Groupe d'être en mesure de faire des

commentaires, critiquer, encourager et faire des recommandations. Il est donc important de noter en matière de **coopération financière et technique internationale** l'engagement de l'UE qui s'est dotée d'un calendrier clair pour porter les APD à 0,7% du RNB d'ici 2015. Nous appelons nos partenaires à se tenir à cet engagement et à accélérer le rythme si possible, et nous invitons les autres membres à des engagements tout aussi précis.

Le Groupe ACP met aussi l'accent sur le soutien obtenu de la CE concernant la demande des pays en développement de repenser l'architecture de l'aide, qui n'est plus lisible, et demande en échos au plan d'action d'Accra que cette aide soit déliée de toute conditionnalité.

Pour finir sur cette section le Groupe ACP souligne l'importance d'améliorer les résultats dans l'administration de l'aide, et exprime sa déception sur le fait que les partenaires au développement ont encore des difficultés à utiliser les systèmes nationaux de gestion des finances publiques et de passation de marchés.

J'en viens maintenant à la **gestion de la dette que nous voulons plus efficace**, nous notons avec regrets que le service de la dette reste encore trop coûteux pour beaucoup de pays en développement. Le Groupe salue la proposition de l'UE de mettre en place un meilleur dialogue entre bailleurs de fonds et emprunteurs en vue de définir des mécanismes améliorés de restructuration de la dette. Le Groupe tient fondamentalement à l'idée d'une approche différenciée de traitement de la dette, et de la généralisation d'un accompagnement des pays suivant les différents stades de leur développement et du processus d'allègement, ceci en vue consolider particulièrement les résultats obtenus par les pays à revenus intermédiaires qui restent encore très vulnérables aux différents chocs.

Venons-en maintenant au **renforcement et à l'ajustement des systèmes monétaire et financier internationaux et du système commercial international**. Nous invitons l'ensemble des Etats à s'assurer qu'il y ait une coordination de leurs actions avec les efforts entrepris par les institutions spécialisées des Nations Unies.

Nous voulons une cohérence des politiques dans tous les domaines pour éviter d'annuler les gains obtenus avec la mise en œuvre des politiques de développement.

Concernant les réformes des Institutions de Bretton Woods, le Groupe ACP aimerait qu'elle aille au delà de la redéfinition du nombre de siège ou de l'alignement des quotes-parts en fonction du poids relatif de l'économie et instaure un mécanisme de décision qui prend en considération, au sein du système, les attentes des bénéficiaires. Le Groupe note avec satisfaction que les ministres africains des finances et

du plan et les gouverneurs des banques centrales africaines ont mandaté un comité pour préparer des propositions dans ce domaine.

J'aimerais finir par **les nombreux nouveaux défis** qui sont apparus et nécessitent une action de la part de nos pays et exigent également des ressources plus accrues que seuls nos partenaires au développement peuvent nous aider à mobiliser.

Sur la crise financière, le Groupe réitère que les pays les plus pauvres et les pays en situation de fragilité ne doivent pas en être les victimes, et que celle-ci ne doit en aucun cas entraver les engagements pris en faveur du financement du développement.

Concernant le changement climatique, les Pays ACP auront des difficultés devant l'énormité potentielle des coûts d'adaptation aux effets du changement climatique. A ce sujet, la Convention de Kyoto et le processus de suivi de cet accord devraient tenir compte du problème d'équité et prévoir une prise en charge financière partielle de ces coûts par les pays responsables de la majeure partie des émissions de CO₂.

Le Groupe ACP insiste pour le maintien d'une approche cohérente pour favoriser une politique durable de développement des biocarburants qui prend en considération la sécurité alimentaire et évite de remettre en cause, sur la base de jugements subjectifs, les investissements déjà considérables consentis par certains de nos pays.

Au regard de la crise des prix des produits alimentaires, nous rappelons, comme l'ont fait récemment les parlementaires ACP-UE, que les pays en développement, dont beaucoup sont des importateurs nets de denrées alimentaires, sont les plus grandes victimes de la volatilité des prix alimentaires, et qu'il convient de replacer la question de la production alimentaire au rang des priorités internationales.

Au-delà des actions d'urgences requises, nous appelons à un engagement de long terme et nous soulignons la nécessité d'une action concertée afin de garantir qu'une proportion suffisante des aides et des dépenses publiques est utilisée pour assurer la sécurité alimentaire, comme stipulé dans la déclaration de Maputo adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en juin 2004 et pour accroître les investissements dans le domaine agricole, afin de parvenir à une croissance de 2 % par an dans l'agriculture, de reconstruire les stocks de denrées de base – qui n'ont jamais été aussi faibles – et de renforcer les systèmes mondiaux de surveillance et d'information.

Nous nous trouvons très clairement face à une situation d'urgence et nous ne pouvons reporter la réalisation des actions urgentes et d'envergure requises. Nous terminons donc notre intervention comme nous l'avons débutée, en appelant à une réponse harmonieuse, rapide et complète,

avec des engagements clairs, détaillés et équilibrés sur ces questions, accompagnés par un mécanisme de suivi et d'évaluation inclusif.

Je vous remercie.

-----00000000000-----